L'ABEILLE.

BULLIOTT, MAGNE, & CO
RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Id. de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Pour opérer le renouvellement et pour une année. Aucune adresse ne sera changée, s'il n'est avisé, huit jours auparavant, de la volonté de l'abonné de faire cesser ou de changer la part de publication qu'il a donné avis par écrit, une année d'avance.

ANNONCES. Une année d'avance de chaque ligne, pour chaque insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subsequente. Les annonces semi-hebdomadaires et dans le journal de la campagne, deux cents pour chaque ligne, pour chaque insertion. Les annonces qui ne seront pas renouvelées avant leur expiration seront insérées jusqu'à ordre contraire, et seront payées en conséquence. Les annonces étrangères doivent être payées d'avance, ou accompagnées d'une adresse connue ou d'une recommandation. Les annonces de naissances, mariages et décès, ainsi que les annonces judiciaires, sont insérées à moitié prix. Les annonces qui ne sont pas accompagnées d'instructions spéciales seront insérées jusqu'à ordre contraire, et seront payées en conséquence